

Communiqué de presse
À Arcachon, mardi 16 novembre 2010

La biodiversité du bassin d'Arcachon : qu'en est-il ?

Conférence publique et gratuite
le mercredi 24 novembre de 20h30 à 22h00
au Palais des congrès d'Arcachon.

Dans le cadre de l'année de la biodiversité, la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert organise, dans le cadre des ateliers nationaux du Conservatoire du littoral¹, une **conférence grand public sur la biodiversité marine du bassin d'Arcachon**.

Cette conférence présentera, en images, la faune et la flore du bassin, les rôles des différentes espèces et les « services » qu'elles rendent à la fois à leur environnement mais aussi à l'homme. Chaque espèce participe à l'équilibre général du bassin d'Arcachon et son ouvert, un milieu marin fragile et vulnérable à protéger. La projection d'un film sur les richesses de la faune et la flore sous-marines du bassin clôtura la soirée.

Cette soirée gratuite s'adresse à tous, amateurs, usagers ou amoureux du bassin.



Programme de la conférence :

Conférence publique proposée par l'Agence des aires marines protégées

20H30 - Les fonctions et services écosystémiques : une vision globale pour la gestion territoriale – T. CHEKCHAK de la Fondation Cousteau

21H00 - La biodiversité du bassin d'Arcachon : qu'en est-il ? – A. LITTAYE, Agence des aires marines protégées

21H30 - Projection du film : « Trésors de la biodiversité du littoral... sous les eaux du bassin d'Arcachon » de F. DOUARIN

Le futur parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert

Depuis le 15 février 2010, une équipe de l'Agence des aires marines protégées, conduite par Anne Littaye, mène la concertation pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert. La mission est sous la tutelle du préfet de la région Aquitaine et du préfet maritime de l'Atlantique.

Avec l'appui des scientifiques, et en faisant appel aux savoirs des professionnels et usagers, la mission rassemble et diffuse les connaissances afin de dégager les enjeux du milieu marin.

Cette connaissance partagée permettra de définir, en concertation avec les acteurs, le périmètre du futur parc, ses orientations (son identité), et son conseil de gestion (sa gouvernance). Des réunions de concertations sont organisées durant toute la durée du projet.

Le projet de création d'un parc naturel marin sera soumis à une enquête publique fin 2011.

Contact : Anne LITTAYE, chef de mission : anne.littaye@aires-marines.fr – 06 72 65 34 16

¹ Les ateliers nationaux du Conservatoire du Littoral se tiennent les 24 et 25 novembre 2010 au Palais des congrès d'Arcachon, avec pour thème: « Biodiversité : que se trame-t-il sur le littoral ? »